

Compte-rendu #21 - Séance du 15 mars 2022

Commission de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de promotion sociale, de la Recherche, des Hôpitaux universitaires, des Sports, de la Jeunesse, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de justice et de la Promotion de Bruxelles

1. Questions (jointes) des députées et députés Rodrigue Demeuse (Ecolo), Diana Nikolic (MR), Martin Casier (PS) et Alda Greoli (CDH) :

[« Accueil des étudiants fuyant la guerre en Ukraine dans les établissements d'enseignement supérieur »](#)

[« Étudiants et chercheurs belges en Ukraine et en Russie et accueil des chercheurs ukrainiens »](#)

[« Conséquences de la guerre russo-ukrainienne sur notre enseignement supérieur »](#)

[« Accompagnement des étudiants et étudiantes ukrainiens et simplification des procédures d'équivalence des diplômes »](#)

[« État des lieux des répercussions de la guerre en Ukraine sur la coopération entre la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'Ukraine et la Russie et nécessité d'un soutien aux étudiants, étudiantes et scientifiques en danger »](#)

[« Accueil des étudiants, des chercheurs et du personnel académique ukrainiens »](#)

Depuis le 24 février 2022, **la guerre contraint de nombreuses femmes et hommes à fuir l'Ukraine, et les personnels scientifiques et étudiants ne font pas exception**. À ce titre, il est tout d'abord souhaitable de faire preuve de solidarité et de proposer une véritable d'accueil à ces personnes. Ensuite, des **ressortissantes et ressortissants belges** subissent également cette situation de plein fouet, alors qu'ils séjournent en Ukraine ou en Russie dans le cadre de leurs études (par exemple, dans le cadre du programme Erasmus) ou de leurs travaux de recherche. Enfin, **les institutions d'enseignement supérieur en FWB sont engagées dans des accords de coopération, notamment scientifique, avec les deux pays concernés** mais les échanges sont manifestement compliqués à maintenir en l'état.

Plusieurs réactions ont déjà eu lieu à différents niveaux. Les recteurs et rectrices des 11 universités belges ont annoncé la suspension des accords en cours avec les universités russes, tout en appelant à maintenir des liens individuels afin de ne pas laisser pour compte les



étudiantes, étudiants, chercheurs et chercheuses russes ne pouvant être tenues responsables de la situation. Une chercheuse belge, basée à Riga, est à l'initiative du projet « #ScienceForUkraine », répertoriant les propositions d'emploi, de bourses ou d'hébergements émanant d'universités du monde entier. La France a créé le programme d'accueil « PAUSE », avec un fonds pour l'aide d'urgence.

La FWB prévoit-elle d'adopter un dispositif spécifique d'accueil ? Un budget d'aide d'urgence sera-t-il débloqué ? **Quelle est la situation des personnes actuellement en séjour Erasmus ou en séjour de recherche en Ukraine ou en Russie ? Quel soutien accorder aux personnes originaires de ces deux pays et actuellement présentes dans nos institutions ?** Nos établissements d'enseignement supérieur ont-ils pris des initiatives spécifiques pour accueillir les chercheurs et chercheuses en danger ? **Quel est l'état des relations académiques existantes ?**

Réponse de Mme Valérie Glatigny, ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de promotion sociale, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de justice, de la Jeunesse, des Sports et de la Promotion de Bruxelles :

La Ministre partage pleinement les marques de soutien des parlementaires à l'égard de la population ukrainienne. La situation des différents publics amène évidemment une réponse en plusieurs points.

Concernant les **mobilités étudiantes**, un recensement a été très rapidement entrepris. **Aucun cas de mobilité entrante ou sortante n'était comptabilisé concernant l'Ukraine. Par contre, 41 étudiantes et étudiants russes étaient en FWB dans le cadre du programme Erasmus (40 sont toujours présents en Belgique, tandis qu'un étudiant est retourné en Russie), et 22 personnes séjournait en Russie pour leurs études, depuis la FWB. Sur ces 22 personnes, dix-huit sont revenues en Belgique, une a poursuivi sa mobilité internationale dans un autre pays et trois ont décidé de leur plein gré de rester en Russie.** Des contacts ont également été pris avec les étudiantes et étudiants actuellement en mobilité dans les pays limitrophes. La commissaire européenne Mariya Gabriel a par ailleurs « appelé à la plus grande flexibilité envers les étudiants et le personnel ukrainien dans la mise en œuvre des projets liés au programme Erasmus ».

Mariya Gabriel a également annoncé « qu'il n'y aurait **pas d'engagement dans de nouveaux projets avec des entités russes dans le cadre du programme Horizon Europe**. Elle a affirmé que les paiements à destination des entités russes liés aux projets en cours seraient suspendus. Elle souhaite également que l'Ukraine poursuive le processus qu'elle avait entamé afin de participer au programme Horizon Europe ».

En FWB, les établissements d'enseignement supérieur « ont souhaité ne pas systématiquement rompre les liens avec la communauté éducative et scientifique russe. Une majorité d'entre eux est en effet actuellement occupée à sélectionner les mobilités entrantes pour 2023 et 2024. Une partie des membres de la CRI [Commission des Relations Internationales] souhaitait orienter vers d'autres destinations les étudiants intéressés par une mobilité en Russie, notamment ceux inscrits dans un programme de traduction et d'interprétation en langue russe. Des solutions sont, par ailleurs, envisagées si l'évolution de la situation ne permettait pas d'organiser des mobilités dans les pays limitrophes du conflit ».

La ministre rappelle à son tour la position des recteurs et rectrices des universités belges sur la suspension des accords avec les universités russes soutenant publiquement l'invasion de l'Ukraine. Elle **déclare soutenir particulièrement la volonté d'un maintien des relations individuelles et d'une politique d'accueil pour les étudiantes et étudiants russes, afin qu'ils puissent être dissociés des actions menées par le président Poutine.**



Mme Glatigny précise par ailleurs qu'elle signera la déclaration que rédigent actuellement plusieurs pays européens dans le cadre du **Bologna Follow Up Group** (BFUG). « En cours de finalisation, cette déclaration encourage les pays signataires à considérer les actions suivantes de manière flexible : **suspendre la représentation russe** et celle de tout autre pays soutenant le conflit **au sein du BFUG et des groupes de travail** ; définir des lignes d'action du BFUG pour **soutenir l'enseignement supérieur ukrainien**, en octroyant des **moyens financiers**, en intensifiant la **coopération**, et en **sécurisant le parcours des étudiants et des équipes ukrainiennes**, en Europe notamment ; **offrir un accueil et des opportunités de travail provisoires pour les équipes académiques** de toutes les nationalités ayant dû fuir l'Ukraine ; cesser les contacts et la coopération avec l'agence centrale gouvernementale russe et tout pays soutenant le conflit ; et, enfin, reconnaître le courage de la société civile russe élevant la voix contre le conflit ».

« De son côté, l'ARES a pris contact avec le SPF Affaires étrangères, les ambassades et les consulats belges en Russie, et avec l'Office des étrangers en vue d'anticiper les problèmes d'obtention de visas auxquels les étudiants pourraient être confrontés. En outre, **une attention particulière est portée aux étudiants russes, en mobilité en Fédération Wallonie-Bruxelles, dont les ressources financières ont été coupées** à la suite des sanctions imposées à la Russie.

Des actions de sensibilisation destinées aux étudiants belges et d'autres nationalités sont en cours, avec pour objectif de favoriser l'intégration des Ukrainiens et des Russes et d'éviter leur stigmatisation. [...]

Le 10 mars, l'ARES a publié un **démenti contre les fausses allégations d'une députée russe concernant l'expulsion d'étudiants russes de nos universités**. De nombreuses marques de soutien sont également publiées par les universités belges sous la forme de déclarations communes au Conseil des recteurs des universités francophones (CRef) et au Vlaamse Interuniversitaire Raad (VLIR).

Par ailleurs, j'ai demandé la **mise à jour de la cartographie des initiatives prises par les établissements de la Fédération pour les migrants, les réfugiés, les académiques et les chercheurs en danger**. Sa version actualisée sera publiée au mois de mars. Parmi ces initiatives, notons l'**accès à différents services d'aide**, à savoir les services sociaux, le soutien psychologique, le soutien dans les démarches administratives et dans la recherche de logements, mais aussi un point de contact spécifique, des systèmes de parrainage, la création de cours de français langue étrangère (FLE) pour lesquels les établissements de l'enseignement de promotion sociale (EPS) sont déjà mobilisés et, enfin, des formations sur la Belgique, la culture locale et l'interculturalité, la possibilité de suivre des cours comme élève libre et un soutien à l'employabilité.

Cette cartographie révèle également la **participation d'établissements d'enseignement supérieur à des réseaux internationaux qui luttent pour la protection de la liberté académique et des droits fondamentaux des académiques et des chercheurs en danger, tels que Scholars at Risk, Sciences4refugees ou encore Médecins du monde**, que ce soit par le biais de l'affiliation de l'ARES ou des établissements eux-mêmes. D'autres initiatives encore plus spécifiques existent dans les universités, mais aussi dans les hautes écoles et les ESA. De la même manière, **au moins cinq établissements – quatre universités et une haute école – apportent déjà un soutien financier au travers de bourses pour accueillir des doctorants et postdoctorants**.

Les universités ont également pris des initiatives spécifiques telles que le **programme Access2University de l'UCLouvain**, ou encore le **Fonds de solidarité de l'ULB** dans le cadre duquel un appel commun aux deux universités a été lancé à la suite de la récente prise du pouvoir par les talibans en Afghanistan. Ces projets devraient dorénavant être ouverts aux Ukrainiens également.

Ce compte-rendu se veut uniquement le relai et la synthèse des échanges entre les parlementaires et les membres du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'Observatoire de la Recherche et des Carrières Scientifiques ne prend en aucun cas position sur les éléments présentés dans ces discussions.



Concernant le soutien financier apporté aux étudiants en mobilité, contrairement au programme flamand *Master Mind* récemment rendu inaccessible aux étudiants russes, **la Fédération Wallonie-Bruxelles n'a pas, à ce jour, de programme de bourses équivalent visant à soutenir la mobilité internationale entrante pour des étudiants de master et de doctorat.** [...]

Notre objectif est de faciliter, dans la mesure du possible, toutes les démarches des étudiants ukrainiens qui arriveront sur notre territoire. Comme indiqué précédemment, je rencontrerai ce soir les représentants des établissements de l'enseignement supérieur et de l'EPS, ainsi que l'administration de l'ARES, mon administration et les commissaires et délégués du gouvernement afin de faire le point sur la situation actuelle, les différentes initiatives de soutien prises ou qui pourraient l'être, et envisager les solutions à apporter aux difficultés qui me seraient relayées. »

Réponse des députées et députés :

Les parlementaires remercient la ministre pour sa réponse détaillée et se réjouissent de voir que **la Fédération Wallonie-Bruxelles prend ses responsabilités dans ce contexte dramatique, en faisant preuve de réactivité et de proactivité dans une optique de solidarité et d'accueil des personnes concernées.** Cependant, il est aussi rappelé que cette attitude n'a pas toujours été aussi ouverte par le passé par rapport à d'autres personnes fuyant la guerre dans leur pays.

Source au Parlement de la FWB : <http://archive.pfwb.be/1000000020d00be>



www.observatoire.frs-fnrs.be



www.facebook.com/observatoireFNRS



<https://twitter.com/ObsFNRS>

Ce compte-rendu se veut uniquement le relai et la synthèse des échanges entre les parlementaires et les membres du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'Observatoire de la Recherche et des Carrières Scientifiques ne prend en aucun cas position sur les éléments présentés dans ces discussions.